

# DIPLÔME D'ETAT DE TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

## NIVEAU 4

### DESCRIPTIF DU MÉTIER

Le technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) est un professionnel du travail social. Il intervient auprès de personnes et de familles en difficulté sociale ou confrontées à des circonstances particulières (décès d'un proche, hospitalisation naissance, longue maladie, handicap ...). Son action est préventive, éducative ou réparatrice. Elle vise à restaurer ou développer l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement.

Pour cela, le TISF apporte un accompagnement dans les activités de la vie quotidienne (organisation, entretien du logement, préparation des repas, aide aux devoirs), en proposant et en transmettant des savoirs pour que les personnes puissent les réaliser elles-mêmes. Il peut être amené à soutenir le développement de la dynamique familiale et l'exercice de la fonction parentale. Il travaille donc au domicile habituel ou de substitution des personnes accompagnées, dans leur environnement proche ou en établissement. Il est aussi susceptible d'animer des actions collectives à destination de petits groupes de personnes, avec d'autres professionnels du secteur social et médico-social.

Il exerce dans des contextes variés : services d'aide aux familles, d'aide éducative en milieu ouvert (AEMO) ou d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), crèches parentales, centres d'accueil et de demande d'asile (CADA), maisons relais, résidences d'accueil pour personnes handicapées ou en difficultés ...

Ses employeurs sont principalement des associations ou des collectivités territoriales, voire des établissements relevant de la fonction publique hospitalière.

### DURÉE ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation se déroule en 18 mois. Son objectif est de préparer à l'obtention du Diplôme d'Etat de TISF grâce à l'acquisition de compétences dans 6 domaines :

- Conduite du projet d'aide à la personne
- Communication professionnelle et travail en réseau
- Réalisation des actes de la vie quotidienne
- Transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne
- Contribution au développement de la dynamique familiale
- Accompagnement social vers l'insertion

Des dispenses et allègements peuvent être accordés selon des modalités réglementaires (détails sur notre site Internet).

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Alternance entre formation théorique (950 heures) et formation pratique (1.155 heures)
- Pédagogies actives : projets collectifs, ateliers, mises en situation
- Accompagnement personnalisé
- Evaluation continue des compétences acquises
- Plateforme numérique Moodle



**POUR EN SAVOIR  
PLUS SUR LA  
FORMATION**

## PUBLICS

Formation accessible aux :

- Personnes en formation initiale, poursuite d'études (scolaire ou supérieure)
- Salariés, professionnels du sanitaire et social
- Demandeurs d'emploi
- Personnes en reconversion

## VOIES D'ACCÈS

- Formation initiale (voie directe)
- Contrats d'apprentissage (apprentissage, professionnalisation)
- Autres statuts en situation d'emploi (financement par l'employeur)
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

## PRÉ-REQUIS

Aucun diplôme exigé pour s'inscrire aux épreuves de sélection

## MODALITÉS D'ACCÈS

Epreuves de sélection organisées par Polaris Formation et comprenant, conformément à la réglementation :

- un écrit d'admissibilité\*, visant à apprécier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite
- un oral d'admission (pour les candidats ayant obtenu une note minimum de 10/20 à l'écrit), afin d'apprécier les motivations et aptitudes relationnelles

\* Sont dispensés de cette épreuve les personnes titulaires du Baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence

## DÉLAIS D'ACCÈS

Une session par an (dates des sélections et des entrées en formation sur notre site internet).

## COÛT DE LA FORMATION 2023-2024

CANDIDAT.E.S SCOLAIRES	
Frais de sélection	Écrit : 40 € Oral : 35 €
Droits d'inscription	100 €
Frais de scolarité par année	Prise en charge par la Région
CANDIDAT.E.S EN SITUATION D'EMPLOI	
Frais pédagogiques	Sur devis, Nous consulter

## LE DIPLÔME

Diplôme d'Etat de niveau 4 délivré par le Ministère en charge des affaires sociales.

## MODALITÉS

### DE CERTIFICATION

- 3 oraux/contrôle de connaissances et 1 écrit en cours de formation
- 1 écrit et 1 oral en fin de formation

En cas de non validation de certaines épreuves, possibilité de les représenter à la session suivante

Pas de possibilité à ce stade d'acquiescer la certification par blocs de compétences.

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Autre Diplôme d'Etat du travail social de même niveau (DE Moniteur-Educateur) avec possibilités de dispenses et allègements
- Toutes formations de niveau post-Bac, notamment dans le secteur social et médico-social (Diplômes d'Etat d'Educateur Spécialisé, Educateur de jeunes enfants, Conseiller en économie sociale familiale ; BTS Economie sociale familiale ...)

## LIEU DE FORMATION

POLARIS Formation, site de la Cité :  
5, rue de la Cité à Limoges

## CONTACTS

par le site internet :

[www.polaris-formation.fr](http://www.polaris-formation.fr)

par courriel :

[v.macaud@polaris-formation.fr](mailto:v.macaud@polaris-formation.fr)

par courrier :

POLARIS Formation

2, rue du Buisson 87170 Isle

par téléphone :

05 55 33 20 73

Responsable du pôle des formations à l'accompagnement socio-éducatif :  
Ludovic GERMANEAU

Secrétaire : Vanessa MACAUD

